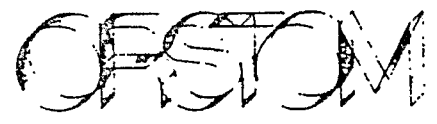


Bole 4

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPÉRATION



DYNAMIQUE DES SYSTEMES AGROPASTORAUX EN ZONE
SOUDANO-SAHELIENNE DU BURKINA FASO :

RAPPORT INTERMEDIAIRE.

3 MARS 1987

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 23431

Cote : B 56

11

G. MERSADIER.

Mai 1986.

B23431

Dans le cadre du programme Dynamique des Systèmes Agro Pastoraux en zone Soudano-Sahélienne (DSAP), une des entrées choisies pour identifier les règles de fonctionnement d'un système consiste en une analyse des relations entre la gestion, l'occupation d'un territoire donné et les flux divers constatés sur ce dernier (déplacements d'individus, d'animaux, circulation des marchandises et des informations).

Cette analyse implique :

- I - Une démarche historique devant prendre en compte les différents états du système, retraçant son évolution jusqu'à l'organisation actuelle du territoire.
- II - La mise en place d'une échelle structurant l'espace rural étudié, expression d'une logique territoriale résultant :
 - de la répartition de l'espace en fonction du pouvoir qui s'y exerce,
 - de l'affectation de l'espace en aires agro-sylvo-pastorales.
- III - L'identification des réseaux d'interrelations qui s'établissent entre les différents niveaux de l'espace étudié.

Nous présenterons dans ce rapport :

- un résumé de l'histoire précoloniale du Yatenga effectué d'après les écrits concernant la région.
(TAUXIER, IZARD et MARCHAL).
- quelques résultats concernant l'organisation territoriale du village de Bidi,
- une approche méthodologique de l'analyse des flux.

P L A N .

I - HISTOIRE PRE-COLONIALE DU YATENGA.

- 1.1 Maîtrises de terre,
- 1.2 Structuration du pouvoir politique,
- 1.3 Répartition des principaux groupes composant la société mossi.

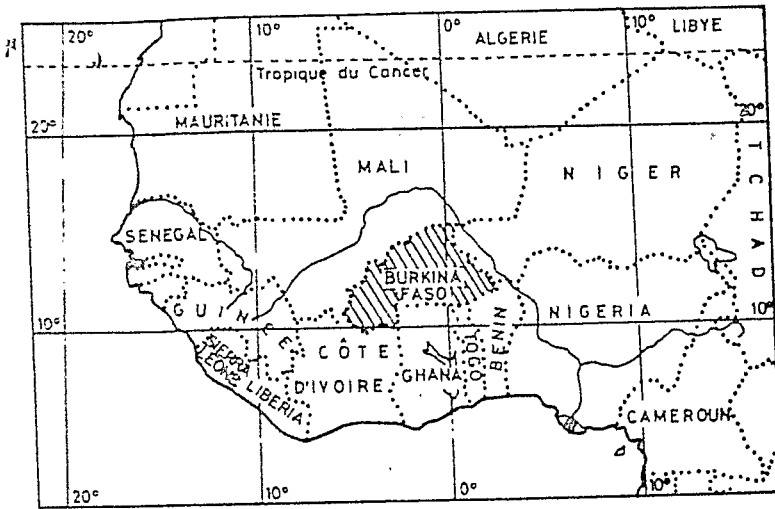
II - ORGANISATION TERRITORIALE D'UN VILLAGE : Le cas de BIDI.

- 2.1 Historique de l'occupation du sol,
- 2.2 Segmentation foncière : mise en place du maillage de possession,
- 2.3 Organisation de l'habitat,
- 2.4 Population.

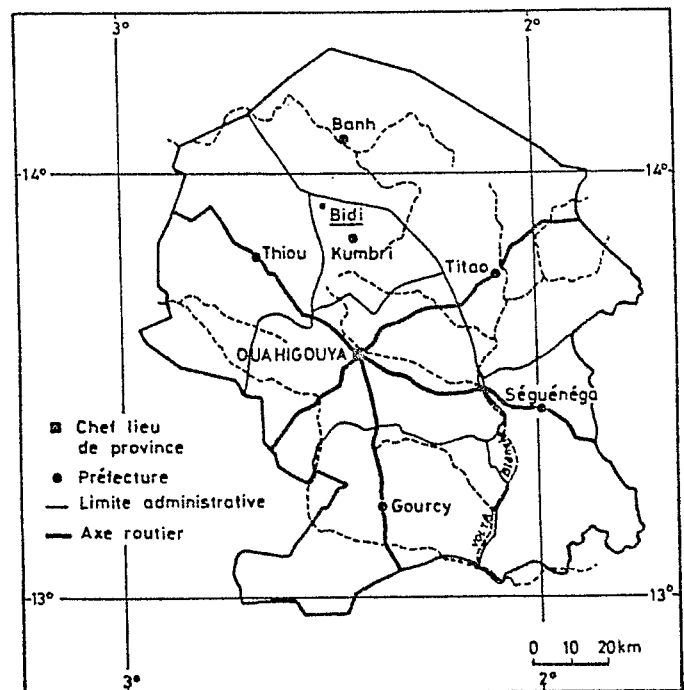
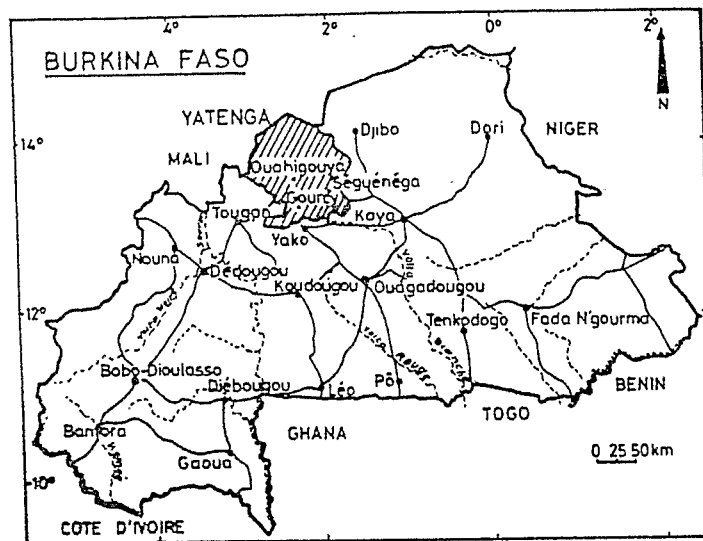
III - APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'ANALYSE DES FLUX.

- 3.1 Comptages et enquêtes interactives,
- 3.2 Suivis de déplacements.

ANNEXES.



L'AFRIQUE DE L'OUEST



CFSTOM

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

PROVINCE DU YATENGA

CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION DU SOL
DANS LE YATENGA.

(Période pré-coloniale)

D'après M. IZARD et J.Y. MARCHAL.

- Avant le XV ème siècle : Les **Dogons** occupent le Yatenga.
- XV ème siècle : au début du siècle, les **Kurumbas** s'intallent d'abord et en majorité au nord et à l'est ; puis avancent par petits groupes vers le sud.
- Début de la pénétration **Mossi**.
- XVI ème siècle : Continuation de l'avancée **Mossi** et reflux des **Dogons** vers la plaine du Gondo (nord-ouest) et sur la falaise de Bandiagara.
- XVII ème siècle : au milieu du siècle, arrivée des **Peuls Diallobé**.
- XVIII ème siècle : au milieu du siècle, arrivée des **Peuls Fitlobé**.
- XIX ème siècle : migration d'une partie des **Peuls Torobé** vers le Yatenga.

I - HISTOIRE PRE-COLONIALE.

Lors du passage de la société Fulsé (Kurumba) à la société mossi, les autochtones du Yatenga ont été intégrés dans une organisation politico-religieuse qui associe " gens de la terre " et " gens de pouvoirs " (les conquérants).

" Aux gens de la terre , les mossis demandent la légitimation de leur pouvoir car, étrangers au terroir sur lequel ils exercent celui-ci, ils ne peuvent s'adresser à la divinité * que médiatement *".

1.1 - Les Maîtrise de terre.

Le Yatenga est divisé en maîtrise de terre, unités territoriales sur lesquelles s'exerce l'autorité des dignitaires religieux des " gens de la terre ". A partir de certains villages souches (Bugure, Ronga, Tugu) a eu lieu, avant le XVème siècle, une division progressive de la région en " circonscriptions religieuses " marquées chacune par un autel de la pierre issu de l'autel correspondant à l'unité immédiatement supérieure et donc antérieure (IZARD.M, 1973).

L'arrivée des mossis dans le Yatenga a probablement correspondu à la suspension de ce mouvement de division territoriale. Les conquérants ont utilisés ce découpage, soit en le complétant (création de nouveaux villages), soit en installant des quartiers mossis dans les anciens villages ; il n'y a donc pas nécessairement coïncidence entre unité territoriale religieuse et politique mais généralement, à l'échelon villageois, on trouve un " chef politique " ("Naaba" en moore) mossi et un " fils de la terre " ("tengasoba" en moore), représentant l'ancien commandement Kurumba.

1.2 - Structuration du pouvoir politique.

L'unité primaire de commandement est le village avec un chef à sa tête ; l'unité immédiatement supérieure est le Canton. Ce niveau n'est pas territorialement homogène : l'enchevêtrement de ces circonscriptions les unes dans les autres est inextricable. (voir la carte des chefferies).

Seules les chefferies peuls (assimilées à des cantons) sont relativement homogènes : distribution continue des campements à partir de la chefferie.

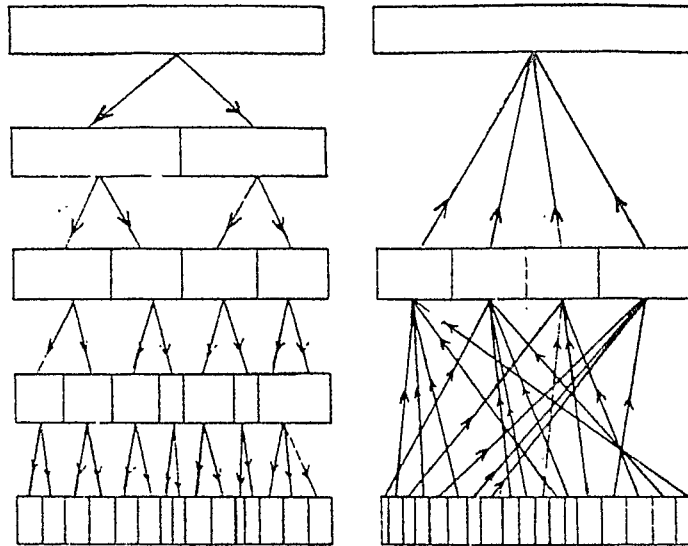
* tenga, au pluriel tense, désigne la terre comme terroir, comme divinité et comme autel de la terre, désigne aussi l'unité territoriale de peuplement et de commandement.

* IZARD.M., Les archives orales d'un royaume africain; recherches sur la formation du Yatenga, Paris, 1980, tome premier.

DIVISION POLITICO-RELIGIEUSE DE L'ESPACE.

TERRITOIRE INITIAL

ROYAUME



UNITE MINIMALE DE
MAITRISE DE TERRE

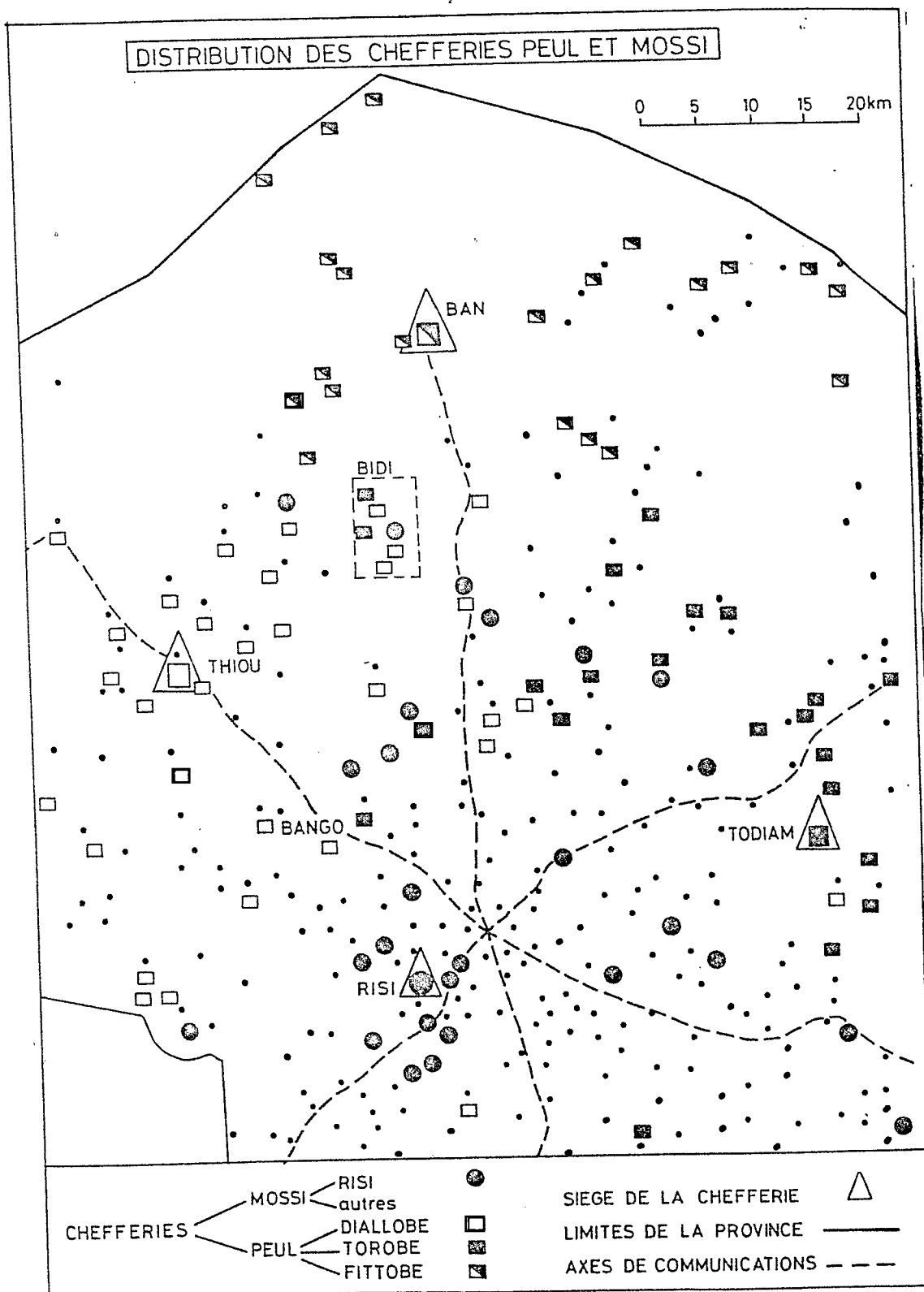
CANTON

UNITE PRIMAIRE
DE COMMANDEMENT

SOCIETE PRE-MOSSI
(KURUMBA)

SOCIETE MOSSI

" CHEZ LES GENS DE LA TERRE, L'HISTOIRE DES UNITES DE MAITRISE DE LA TERRE EST PRESENTEE COMME CELLE D'UNE SUCCESSION DE DIVISIONS D'UN TERRITOIRE INITIAL, JUSQU'A L'OBTENTION DES UNITES MINIMALES ACTUELLES; CHEZ LES GENS DE POUVOIR, ON A UN MOUVEMENT INVERSE, CONDUISANT DES UNITES MINIMALES DE MAITRISE DE TERRE, TRANSFORMEES EN UNITES PRIMAIRES DE COMMANDEMENT, A L'UNITE DE COMMANDEMENT MAXIMALE DERNIERE, C'EST A DIRE AU ROYAUME ". (IZARD, 1980, p 700-701).



TAUXIER* divise les cantons en quatre groupes selon leur statut politique :

- les cantons directement dépendant du pouvoir central,
- ceux commandés par des mossis libres,
- ceux commandés par des nobles,
- enfin ceux commandés par les ministres du Yatenga-Naaba.

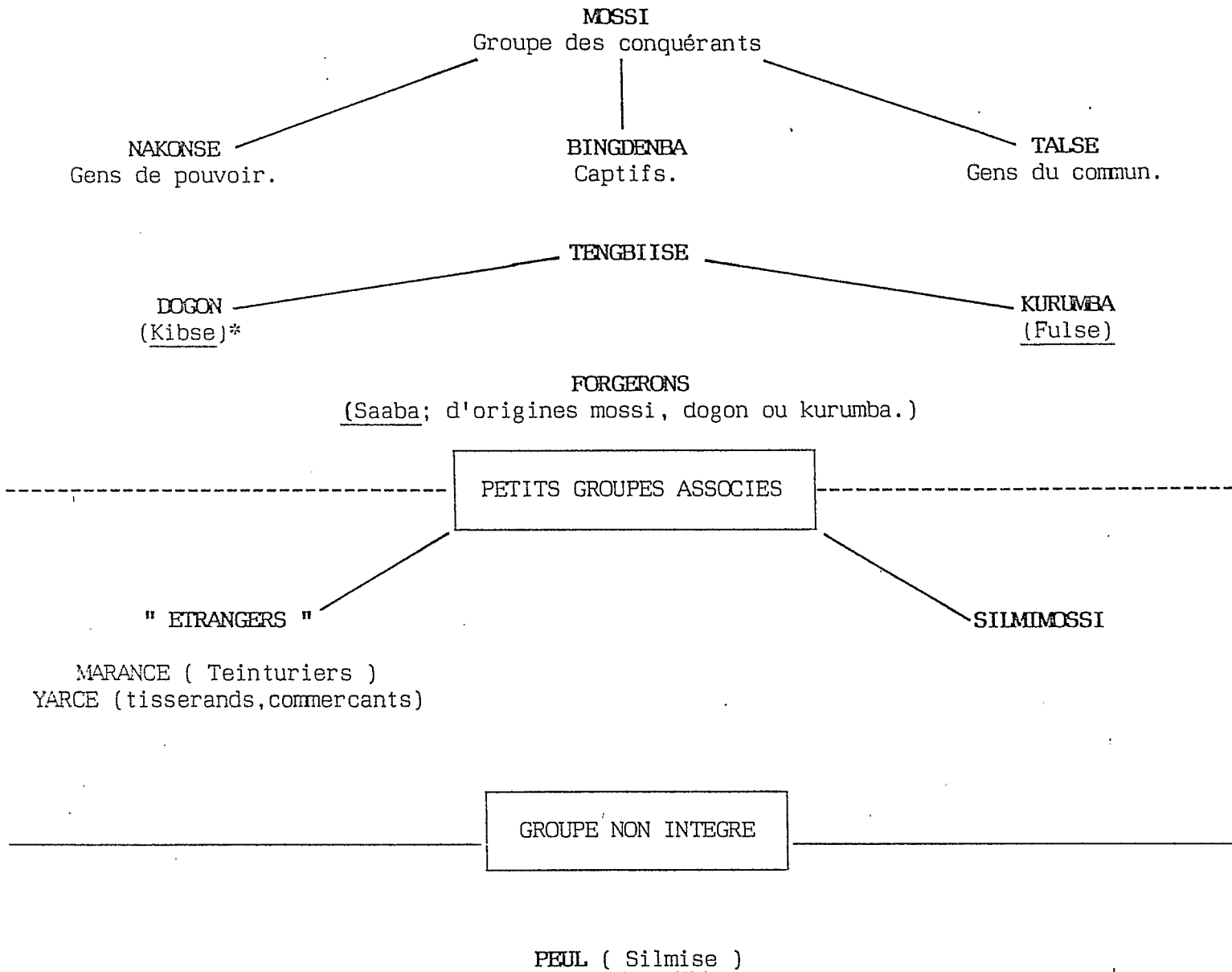
Tous ces cantons sont chacun affectés à un des quatre ministres du roi :

- le Togo-Naaba : le plus important, ayant à la fois le rôle de porte-parole du roi et de ministre de tutelle des chefs de terre,
- le Rassam-Naaba : ministre des finances, chef des esclaves royaux,
- le Balum-Naaba : en quelque sorte le maire du palais royal,
- le Widi-Naaba : chef de la cavalerie, sorte de connétable du Yatenga.

Cela donne quatre " provinces " , niveau strictement politique, composées chacune d'un ensemble de cantons des quatre genres cités plus haut.

* TAUXIER.L., Le noir du Yatenga, 1917, p 344-347.

1.3 - Répartition des principaux groupes composant
la société mossi du Yatenga.



* Les mots soulignés sont les traductions du français en moore, langue parlée par les mossis.

* Tableau tiré de MARCHAL, J.Y - La dynamique d'un espace rural soudano-sahélien, ORSTOM-PARIS, 1983.

- Le groupe des forgerons (seya, plur saaba n'a pas de statut politique défini ; d'origine Nakomsé ou Tengbiise.
- Les petits groupes associés : sont en relation de subordination directes, installés après la conquête : Marance d'origine Sonraï, Yarce d'origine Soninké, Silmimossi originaire d'un métissage entre peul et mossi;
- Le groupe Peul : trois chefferies peuls se sont successivement établies dans le Yatenga
 - 1) Les Diallobé, originaires du Fouta Djallon arrivent dans la région au milieu de XVIIème siècle ; ils installent leur chefferie à Gomboro, Bango puis Thiou, village situé à 22 kms du site de Bidi.
 - 2) Les Fittobé, originaires du Fouta Toro, établissent leur chefferie à Ban vers la fin du XVIIIème siècle.
 - 3) Les Torobé, originaires du Fouta Toro, s'installent dans le Liptako (région de Dori, au nord-est) avant qu'une partie d'entre eux viennent au Yatenga. Todiam, situé au sud-est de la préfecture de Titao, est une chefferie créée à la fin du XIXème siècle.

Cette ethnie ne participe pas de façon institutionnalisée au système mossi ; leur présence sur le sol du Royaume est le fait d'une alliance entre eux et le Roi, traduction contractuelle d'une relation plus fondamentale qui lie les nakonsés aux peuls " ordinaires " ou aux griots peuls ; chacune des chefferies peuls s'est néanmoins vue attribuer " des droits d'usages inaliénables sur une enclave qui leur a été concédée par les maîtres de la terre " (IZARD. M., op.cit, 1980, p.37). Ces enclaves sont centrées autour des sièges de chefferie situés sur les marges du royaume de l'époque.

II - ORGANISATION TERRITORIALE D'UN VILLAGE : Le cas de BIDI.

2.1 - Historique de l'occupation du territoire:

Celui-ci s'inscrit parfaitement dans la trame du peuplement régional tel que l'a décrit M. IZARD ; parmi les autochtones, les Dogons ont été les premiers occupants du lieu. Ils ont laissé des traces au nord-ouest du village actuel : buttes anthropiques parsemées de fragments de poteries, mares aménagées envahies par une végétation lianescente, vestiges de champs et autels de pierre.

L'arrivée des Kurumba (ou Fulse), au début du XVème siècle, semble marquer le début du reflux des Dogons vers le plateau de Bandiagara et la plaine du Gondo.

A la fin du XVIème siècle est fondé le village de Kumbri dépendant de la chefferie Kurumba de Ronga (D. GUILLAUD, 1983). Le territoire de Bidi est alors annexé à la maîtrise de terre de Kumbri : il devient ainsi quartier de cultures où quelques agriculteurs viennent camper durant l'hivernage pour cultiver le bas-fond.

La sédentarisation des peuls de la région se manifeste alors par l'installation de leurs esclaves sur les lieux mêmes des campements de transhumance. Des Rimaïbé (captifs en fulfuldé *, par opposition à "Rimbé" hommes libres) fondent ainsi le premier quartier de Bidi*, Débééré (le quartier des esclaves en fulfuldé). Ils sont accompagnés de leurs maîtres peuls, Torobé venant de Bossomnoré (ouest de Ouahigouya) et Diallobé de Kumbri qui utilisaient auparavant le site comme campement de culture.

Après avoir reçu l'autorisation du chef de terre de Kumbri, ils occupent les meilleures terres du terroir (bas-fond et bas de pente argileux).

Cette première installation donne le départ d'une vague de peuplement qui va durer une trentaine d'années. Pratiquement toutes les familles ayant fondé un quartier de Bidi arrivent du Yatenga central pour s'installer sur les marges du royaume où des terres sont encore disponibles.

Michel IZARD* définit le "village de culture" comme une formation satellite d'un village ancien : un quartier de culture devenu autonome ou une formation originale née en dehors de la trame des villages anciens, fondés dans des zones non cultivées (périphéries de terroirs, terroirs abandonnés, terres d'élevage).

* fulfuldé : nom de la langue parlée par les peuls.

* Bidi : nom fulfuldé, pluriel de Widirou, signifiant puisard ou puit peu profond.

* IZARD.M., op.cit 1980.

Les premières chefferies mossis ont été fondées au sud du Yatenga et ce n'est qu'au XVIIème siècle que de nouvelles se sont durablement implantées au centre et au nord.

Jusqu'au milieu du XIXème siècle le chef du Yatenga doit lutter contre les peuls et les samos pour maintenir le nord et le nord-est de son territoire sous contrôle.

La première chefferie mossi de Bidi date de 1930

Elle dépend du Canton de Risi, circonscription dirigée directement par un des ministres du roi, le Rassam Naaba.

CHRONOLOGIE DES CHEFFERIES DE BIDI.

- 1917 : Zougoudou, grand prêtre Kurumba venant de Aouréma (près de Youba) règne sur le village durant 11 ans avec la permission du chef du Yatenga.
- 1928 : Samandé, Kurumba de Kumbri, installé par Naaba Tigiré règne durant moins de 2 ans (il était installé dans le quartier Dèbéré).
- 1930 : Naaba Kigma, premier chef mossi est installé par son père Naaba Tigiré. Il va régner durant 47 ans, j'usqu'à la mort de son père. Il est aujourd'hui chef du Yatenga.
- 1977 : Sidiki, fils de Naaba Kigma, règne 1 an, interruption due à son décès.
- 1978 : Saïdou, fils de Naaba Kigma, refuse de prendre la chefferie et confie l'intérim à son frère Harouna. Celui-ci n'a toujours pas été intronisé.

2.2 - Segmentation foncière : mise en place du maillage de possession.

Lorsque les rimaïbé viennent demander au chef de terre Kumbri l'autorisation de cultiver sur le site de Bidi, ce dernier leur attribue un territoire bien délimité, fragmentation de la maîtrise de terre sur laquelle ce " fils de la terre " exerce son pouvoir.

Ces premiers occupants ont acquis " un droit d'établissement de premier ordre " (MARCHAL.JY, op.cit) : les nouveaux groupes qui vont se présenter se verront attribuer des fractions du territoire de Bidi par les Rimaïbé. Les fondateurs de ces nouveaux quartiers obtiennent ainsi " un droit d'accession à la terre de second ordre ". Cette division successive du territoire s'achève lorsque les premiers occupants ont partagé tout l'espace qu'on leur avait attribué. Cependant, chacun des quartiers disposant d'un droit de second ordre peut lui-même diviser son capital foncier, créant ainsi un droit d'accession de troisième ordre.

L'aboutissement de ce processus intervient lorsque l'espace attribué primitivement est entièrement occupé par le finage villageois. La fragmentation des terres n'est plus possible et l'accroissement de la population nécessite soit une demande de terre auprès des villages limitrophes, soit le départ d'une partie de la communauté vers des espaces non saturés.

Le domaine pastoral recouvre l'ensemble du territoire villageois. Dans le cas de la région étudiée, il ne relève d'aucune forme de droit d'usage. En saison des pluies, il est diminué des surfaces mises en culture.

2.3 - Organisation de l'habitat.

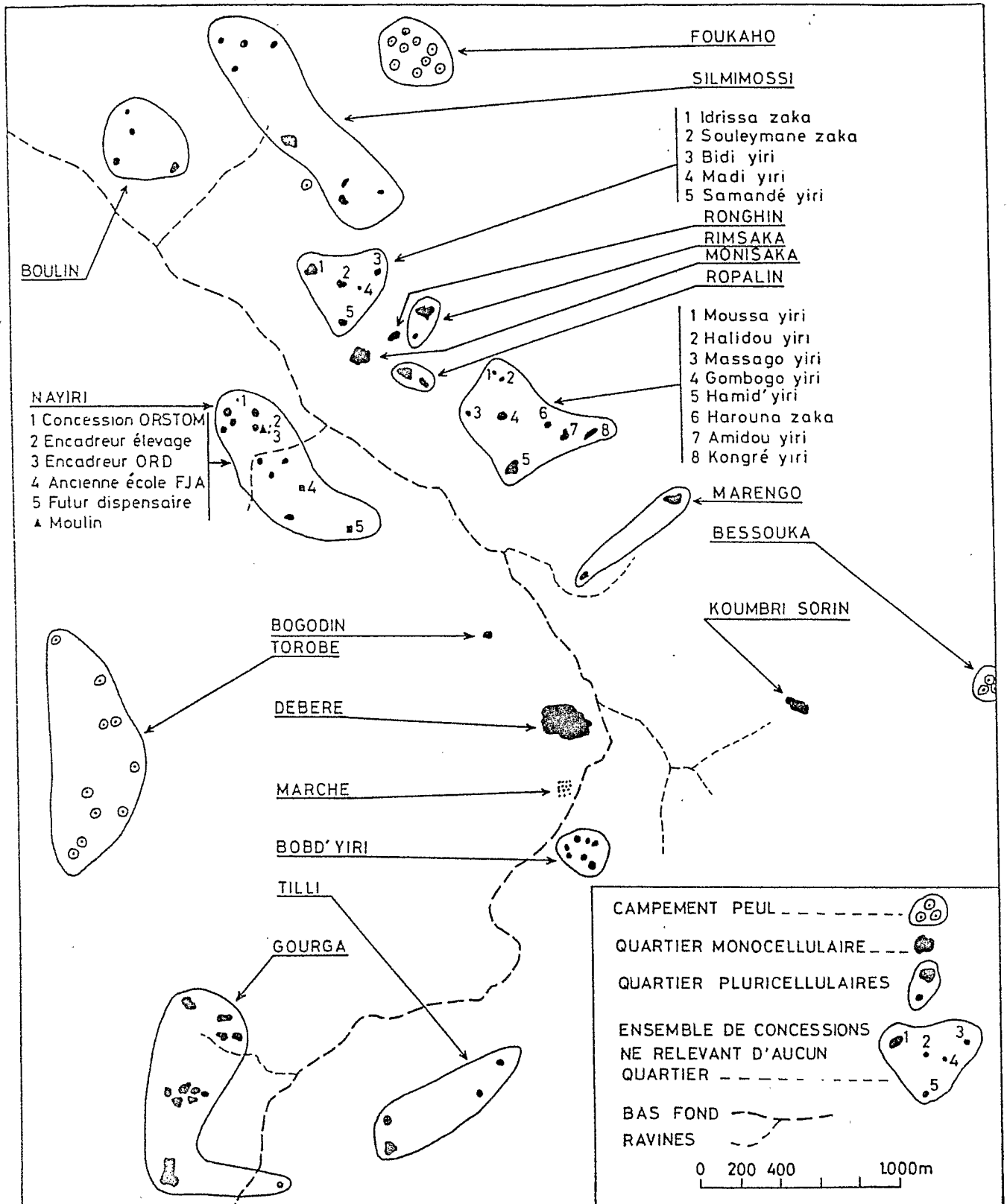
Le site de Bidi est occupé par un ensemble de quartiers, campements et concessions dispersés selon une maille assez lâche le long d'un bas-fond. Les regroupements d'habitations et leurs caractéristiques résultent des différents stades de la segmentation foncière : les premiers arrivants de chacun des groupes ou ethnies représentés aujourd'hui se sont vu attribuer une fraction du territoire de Bidi. Les nouveaux arrivants à la recherche de terre, se dirigeaient vers ceux du même groupe ou de la même ethnie pour leur demander un champ. On distingue cinq zones d'habitats correspondant aux deux groupes (rimaïbé et forgerons) et aux trois ethnies (mossi et assimilés, silmimossi, peul) présents à Bidi.

Constituant ces différentes zones, deux types d'habitat:

1) le plus répandu (mossi, silmimossi, forgeron et rimaïbé) provient d'une division lignagère à trois niveaux :

- la Zaka (unité familiale " restreinte ")
- la Yiri (unité familiale " élargie ")
- le Saka (quartier regroupant des unités familiales)

QUARTIERS, CAMPEMENTS ET CONCESSIONS DE BIDI.



FOUKAHO

SILMIMOSI

- 1 Idrissa zaka
- 2 Souleymane zaka
- 3 Bidi yiri
- 4 Madi yiri
- 5 Samandé yiri

RONGHIN

RIMSAKA

MONISAKA

ROPALIN

- 1 Moussa yiri
- 2 Halidou yiri
- 3 Massago yiri
- 4 Gombogo yiri
- 5 Hamid' yiri
- 6 Harouna zaka
- 7 Amidou yiri
- 8 Kongré yiri

MARENGO

BESSOUKA

KOUMBRI SORIN

BOGODIN
TOROBE

DEBERE

MARCHE

BOBD'YIRI

TILLI

GOURGA

BOULIN

NAYIRI

- 1 Concession ORSTOM
- 2 Encadreur élevage
- 3 Encadreur ORD
- 4 Ancienne école FJA
- 5 Futur dispensaire
- ▲ Moulin

CAMPEMENT PEUL ----- ○○○

QUARTIER MONOCÉLLULAIRE ----- ●

QUARTIER PLURICÉLLULAIRES ----- ●●●

ENSEMBLE DE CONCESSIONS NE RELEVANT D'AUCUN QUARTIER ----- 1 2 3 4 5

BAS FOND ----- - - - - -

RAVINES ----- - - - - -

0 200 400 1000m

Il est composé de quartiers monocellulaires ou pluricellulaires. Les premiers sont un agglomérat de Zaka construits autour de la première implantation : c'est le cas du quartier des rimaïbé (Débééré) et d'un quartier mossi (Monisaka). Les seconds résultent soit d'un éclatement du premier noyau d'habitations (c'est le cas des quartiers Rimsaka, Ropalin, Ronghin), soit de l'installation postérieure d'individus se rattachant à un groupe ou à une ethnie mais de lignages différents, c'est le cas de gourga, tilli, silmimossi).

Ce type d'habitat est permanent, construit en terre et en bois. Il est localisé à proximité du bas-fond principal en bas de pente ou sur les premiers ressauts .

2) les campements peuls : deux groupes peuls sont représentés à Bidi : les Torobé (leur campement porte le même nom) et les Diallobé (Foukaho et Béssouka) sont les noms de leurs campements). Durant la saison des pluies, ils s'installent sur les hautes de pente* à l'écart des champs de bas-fond ; ils bénéficient d'un accès direct aux pâturages situés à la périphérie du terroir. Les mares temporaires dispersées le long des parcours suffisent à l'abreuvement des animaux. En saison sèche, les peuls abandonnent les hauts de pente pour s'installer en campement de fumure sur les champs de bas-fond. Ils bénéficient alors d'un accès aux puits busés (alimentés toute l'année) et leurs animaux pâturent librement les résidus de récoltes laissés sur les champs. Une partie des pailles est conservée soit sur les toits des maisons, soit sur des " arbres-greniers ". Les campements peuls sont composés de huttes et de greniers en paille. Certains construisent des cases rondes en terre couvertes d'un toit de chaume à l'emplacement de leur campement d'hivernage.

2.4 - La population.

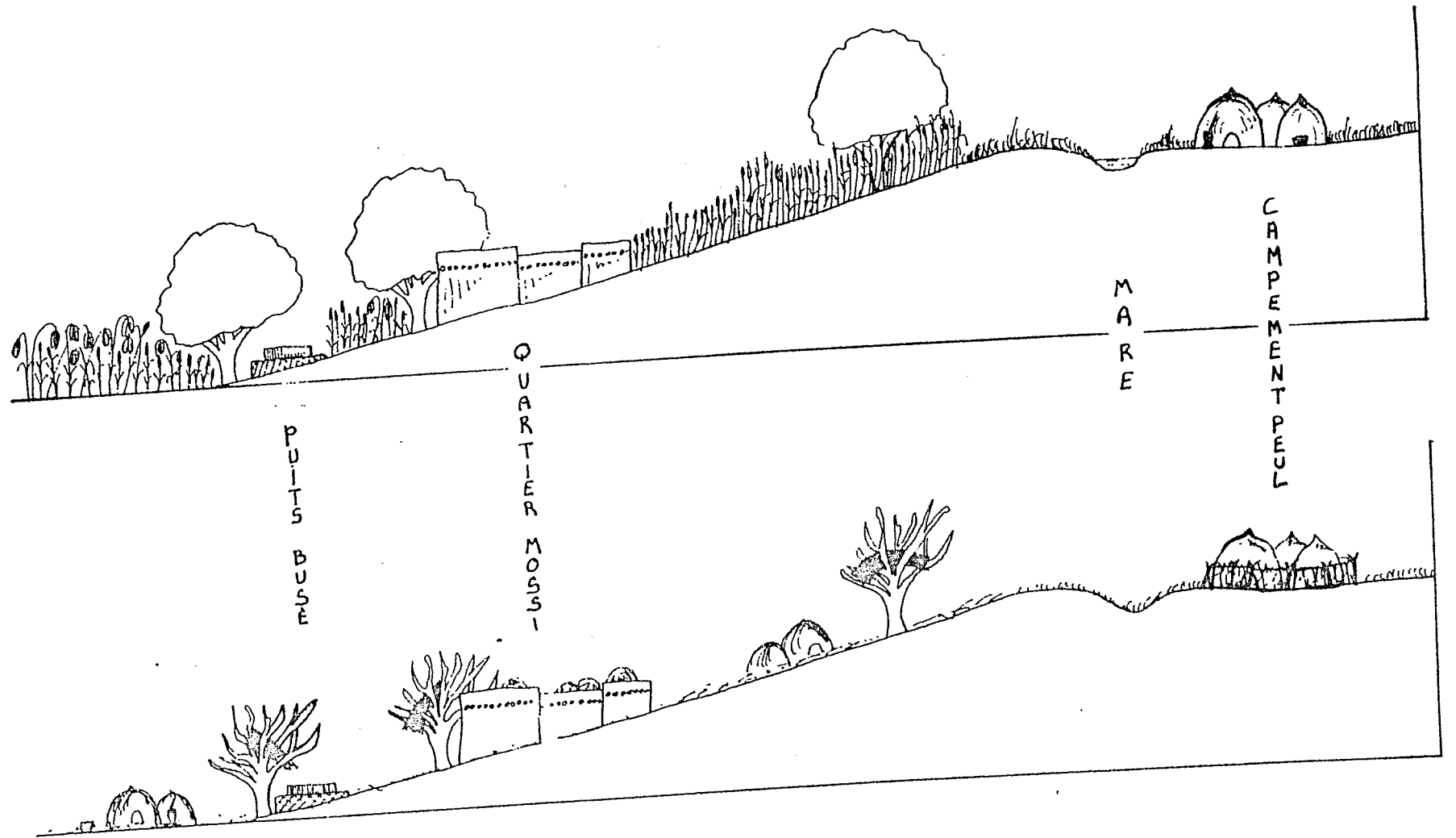
Les chiffres disponibles présentés sont le résultat d'une exploitation partielle du recensement effectué par le gouvernement Burkinabè en décembre 1985. Ces résultats doivent être considérés comme provisoires, une exploitation informatique doit avoir lieu dans les mois qui viennent*.

La division en groupes ou ethnies est justifiée par le rôle très contrasté que tiennent ces classes dans la vie et le fonctionnement du village. Néanmoins, les résultats concernant la part des émigrés et des populations déménagées à l'intérieur du pays devront être affinés jusqu'au niveau quartier et concession.

* voir la coupe schématique du bas-fond de Bidi, page suivante.

* cf : Analyse du recensement de Bidi : compte rendu de mission.
 Décembre 1985., MERSADIER.Y.

COUPE SCHEMATIQUE DU BAS-FOND DE BIDI - DSAP/ORSTOM 1986



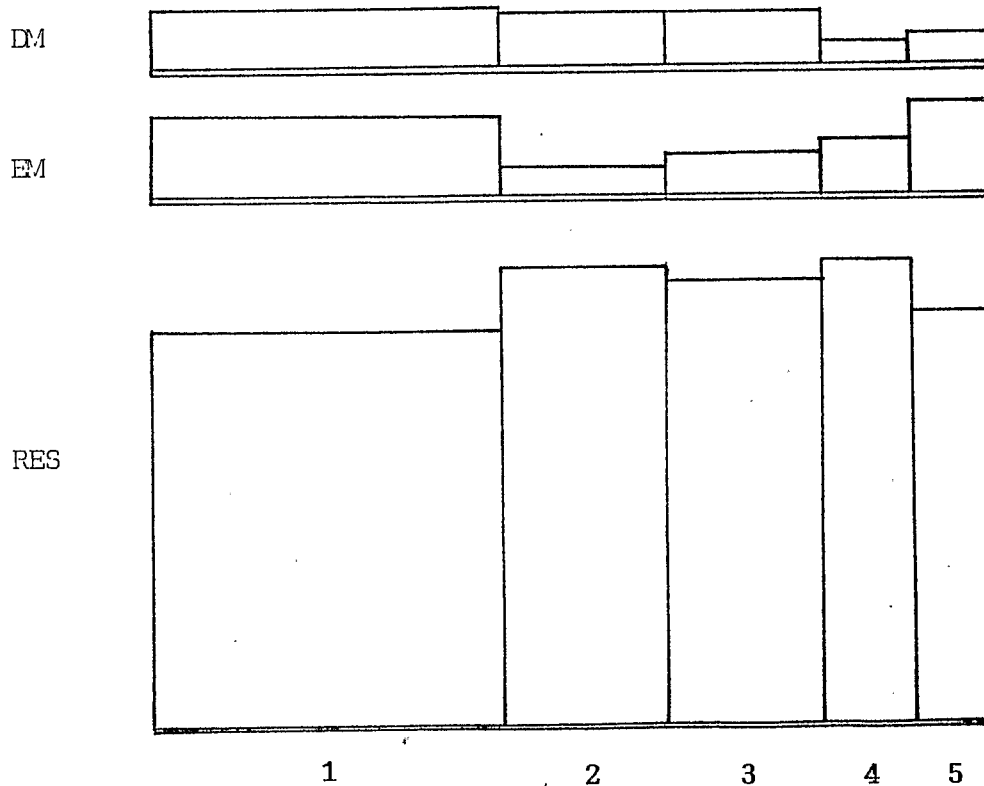
POPULATION : RESULTATS PAR GROUPE OU ETHNIE.

	RES	EM	DM	TOTAL
MOSSI ET ASSIMILES	993	200	137	1330
RIMAIBE	540	31	58	629
FORGERON	488	44	53	585
PEUL	296	33	11	340
SILMIMOSSI	211	47	14	272
TOTAL	2528	355	273	3156

RES : population résidente

EM : population émigrée

DM : population déménagée.



1,2,3,4,5 : résultats en nombre d'individus (total recencé)

RES, EM, DM : résultats en pourcentage par rapport au total recencé du groupe ou de l'ethnie considéré.

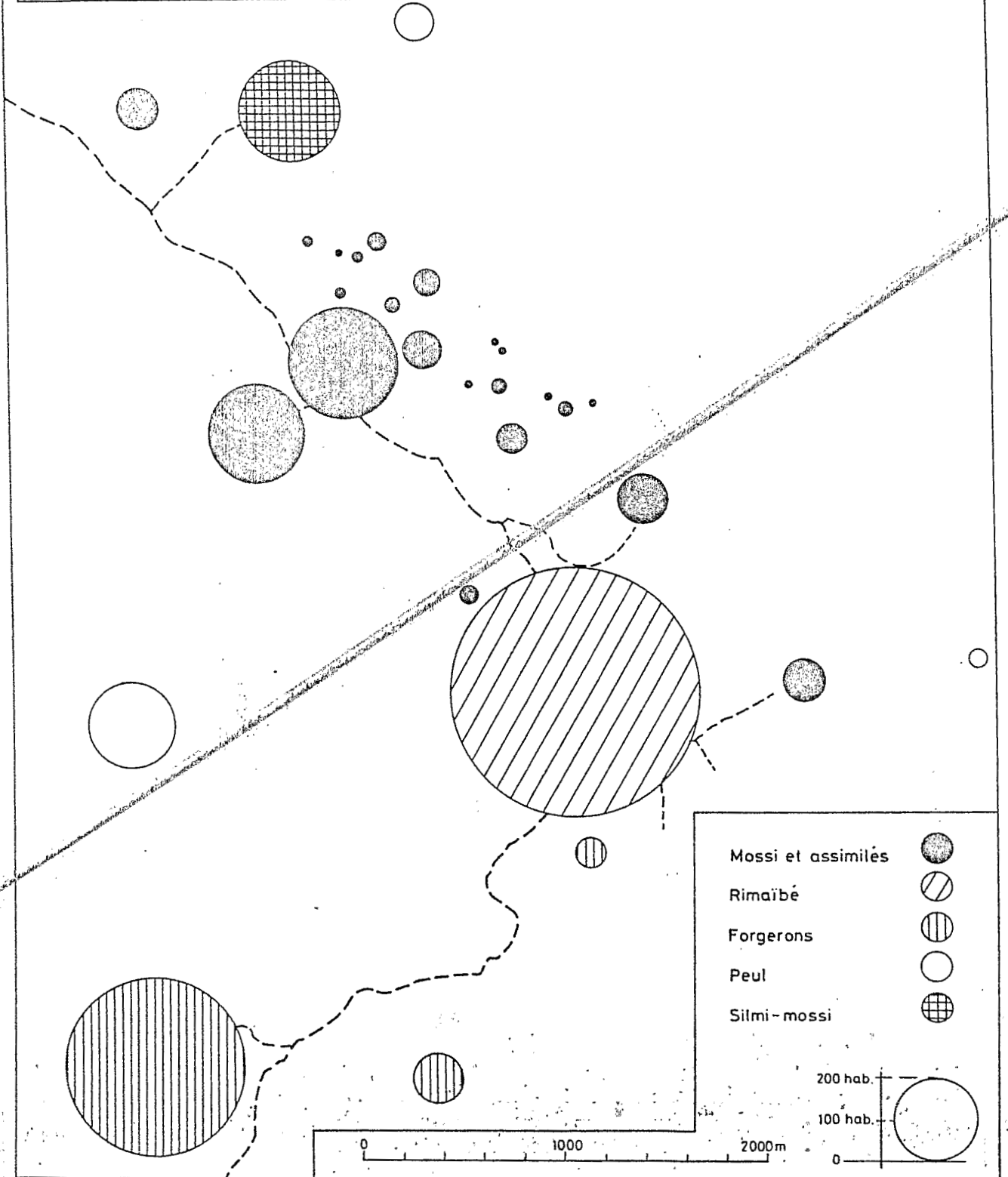
Quelques remarques :

* Le groupe mossi et assimilés inclue les marance, les yarce, les fulse ; avec les peuls et les silmimossis, ce sont les ethnies qui émigrent le plus. Les deux groupes représentés à Bidi, rimaïbé et forgerons semblent préférer la solution du déménagement définitif vers d'autres terres du pays. Chez les Rimaïbé, deuxième groupe en effectif et la plus grosse unité de résidence (540 personnes résidentes dans un quartier monocellulaire), le pourcentage d'émigrés est le plus faible.

* Les peuls résidants sont nombreux au moment de l'enquête. Il faut mettre cela sur le compte d'une saison des pluies relativement bonne amenant des récoltes tardives et un pâturage de début de saison sèche suffisant.

De plus certains peuls non résidants à Bidi mais habitués à venir fumer les champs du bas-fond à cette époque ont été comptés comme résidants.

DENSITE DE POPULATION ET LOCALISATION DES PRINCIPAUX GROUPES ET ETHNIES



III - APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'ANALYSE DES FLUX.

Les flux sont caractérisés par plusieurs facteurs : nature, origine, destination, intensité, fonction, fréquence.

En postulant que " le parcours est une pratique sociale qui identifie l'individu ou le groupe sur son territoire " (D. L'HUILLIER, 1978) on s'intéressera en priorité aux déplacements des individus et à la circulation des animaux, des marchandises et des informations induite par ces mouvements.

L'enquête interactive, le comptage et le suivi de déplacement sont les méthodes utilisées pour appréhender parcours et trajets*; différents niveaux du milieu étudié sont concernés.

3.1 - Comptages et enquêtes interactives.

- au marché du village : enquêtes effectuées quatre fois à 3 mois d'intervalle auprès des individus proposant une marchandise à la vente sur le site du marché. Questionnaire précis sur les biens et services offerts.
L'objectif est multiple : connaissance des flux de marchandises, cartographie de la zone d'attraction marchande du village (voir carte en annexe) et évolution saisonnière, place du marché de Bidi dans le réseau des marchés régionaux.....etc.
De plus, tous les jours de marché est effectué un suivi du marché de bétail (effectif des animaux présentés et vendus) et des prix des céréales.
- aux différents points d'entrée/sortie du terroir; enquêtes effectuées au même rythme que l'enquête marché. Il s'agit là d'évaluer les flux de population circulant au travers du territoire de Bidi et d'en connaître les variations saisonnières.
- aux différents pôles socio-économiques du village, des villages voisins et de la petite région ; enquêtes effectuées selon des pas de temps variables : tous les jours dans les dispensaires (par dépouillement des cahiers de consultations), tous les quatre jours au moulin du village, une dizaine de fois dans l'année aux puits, pompes et puisards du village, une fois par an dans les écoles (par dépouillement des cahiers d'effectifs). Deux exemples de dépouillements possibles sont présentés en annexes (fréquentation du moulin de Bidi et des dispensaires de Kumbri et de B an).

* D. HUILLIER définit le parcours par opposition au trajet : déplacement, vers un centre d'activité, privé de correspondance avec le territoire. Dans le milieu étudié, au niveau du village, trajet et parcours ont souvent la même signification.

3.2 - Suivis de déplacements.

- au niveau de l'exploitation : suivi pour enquêtes auprès de quelques exploitations concernant les déplacements effectués vers les champs, les pâturages, les espaces d'activités (lieu de cueillette, de ramassage du bois de chauffe) et les pôles socio-économiques cités précédemment.
- au niveau du terroir : suivi des déplacements saisonniers d'habitats à l'intérieur du terroir (campement de culture et campement de saison sèche pour les peuls).
- au niveau régional et extra régional : suivi d'un échantillon d'individus originaires du village et migrant vers la Côte d'Ivoire (une visite annuelle) ou transhumant à l'intérieur du pays (deux à trois visites par an).

A N N E X E S :

- Résultats partiels de l'enquête moulin
 - I) Campements et Quartiers de Bidi
 - II) Autres villages
 - III) Comparaisons des résultats.

C A R T E S :

- Utilisateurs du Moulin de Bidi (quartiers et campements)
- Utilisateurs du Moulin de Bidi (Autres villages)
- Lieux de résidence des consultants auprès du dispensaire de kumbri.
- Lieux de résidence des consultants auprès du dispensaire de Ban.
- Lieux de résidence des marchands fréquentant le marché de Bidi.

RESULTATS PARTIELS DE L'ENQUETE MOULIN

Période du 27 juillet au 26 septembre 1985 (62 jours)

I/ CAMPLEMENTS ET QUARTIERS DE BIDI

- A : nombre d'utilisateurs
 B : total des sommes versées (en FCFA)
 C : total du grain moulu (en kgs de petit mil)
 D : pourcentage par quartier d'utilisateurs (par rapport au total utilisateurs)
 E : moyenne de grain moulu par utilisateur (en kgs de petit mil)
 F : participation aux revenus de la trésorerie du moulin
 (pourcentage par rapport au total des sommes versées par les utilisateurs des quartiers de Bidi)

Moyens de locomotion des utilisateurs

- G : piétons
 H : vélos
 I : mopylettes et motocyclettes

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
NAYRI	583	26715	2578	46,67	4,42	38,59	579	4	0
MONISAKA	150	8935	862	12,00	5,74	12,90	127	23	0
TOROBE	101	4905	473	8,08	4,68	7,08	88	13	0
SILMI-MCESI	97	6075	586	7,76	6,04	8,77	73	24	0
DEBERE	78	8045	776	6,24	9,94	11,62	24	54	0
RIMSAKA	63	3215	310	5,04	4,92	4,64	54	9	0
FOUKAHO	54	2180	210	4,32	3,88	3,14	41	13	0
BOULIN	49	3060	295	3,92	6,02	4,42	35	14	0
MARENGO	49	3045	294	3,92	6,00	4,39	30	19	0
GOURGA	21	1900	184	1,68	8,76	2,74	1	19	1
TILLI	4	1140	110	0,32	27,5	1,64	0	3	1
TOTAL	1249	69215	6678	/	/	/	1052	195	2

II/AUTRES VILLAGES :

- A : nombre d'utilisateurs
 B : total des sommes versées (en FCFA)
 C : total du grain moulu (en kgs de petit mil)
 D : pourcentage d'utilisateurs par village (par rapport au total utilisateurs)
 E : moyenne de grain moulu par utilisateur (en kgs de petit mil)
 F : participation aux revenus de la trésorerie du moulin (pourcentage par rapport au total des sommes versées par les utilisateurs des villages environnants)

Moyens de locomotion des utilisateurs

- G = piétons
 H = vélos
 I = mobylettes et motocyclettes

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
SAMENE	17	1310	126	25,37	7,41	14,91	10	7	0
TINDJEM	16	1755	169	23,88	10,56	19,97	12	4	0
AMENE	14	1615	155	20,89	11,07	18,38	1	13	0
SOULOU	5	1005	97	7,46	19,4	11,43	0	1	4
BANH	4	700	68	5,97	17	7,96	0	3	1
SABERE	3	1075	104	4,47	34,66	12,23	0	3	0
KEKE	2	285	28	2,98	14	3,24	0	2	0
WAGARA	2	320	31	2,98	15,5	3,64	0	2	0
LILBOURE	1	70	7	1,49	7	0,79	0	1	0
DONOMBENE	1	300	29	1,49	29	3,41	0	1	0
DINGHIRI	1	150	15	1,49	15	1,70	0	1	0
SENOBANI	1	200	20	1,49	20	2,27	0	1	0
TOTAL	67	8785	849	/	/	/	23	37	5

III/ COMPARAISON DES RESULTATS : BIDI (QUARTIERS ET CAMPEMENTS),
AUTRES VILLAGES, TOTAL.

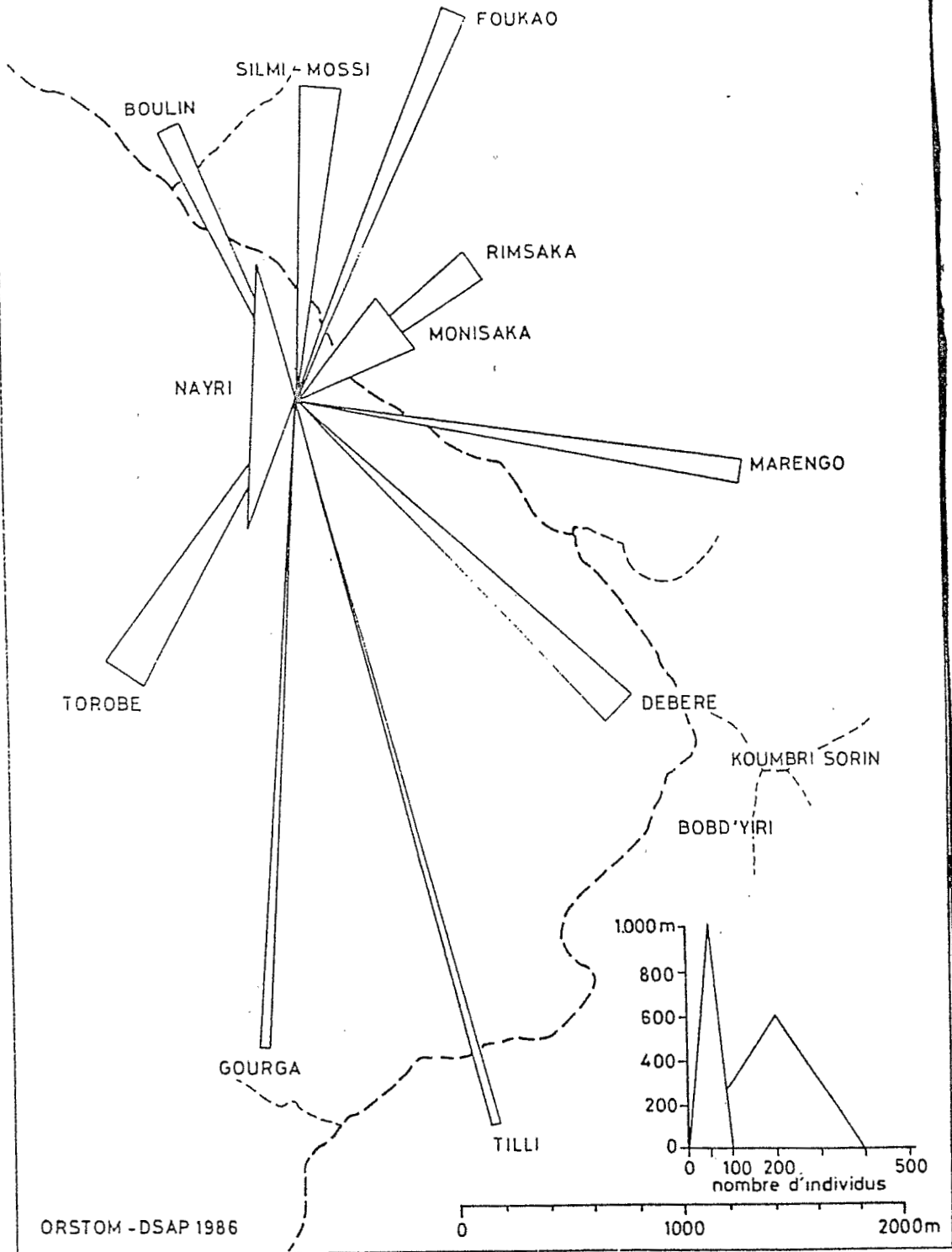
- A : nombre d'utilisateurs
 B : total des sommes versées (en FCFA)
 C : total du grain moulu (en kgs de petit mil)
 D : pourcentage des utilisateurs (par rapport au total)
 E : moyenne de grain moulu par utilisateur (en kgs de petit mil)
 F : participation aux revenus de la trésorerie du moulin (par rapport au total des sommes versées).

Moyens de locomotions.

- G' : pourcentage de piétons
 H' : pourcentage de vélos
 I' : pourcentage de mobylettes et de motocyclettes.

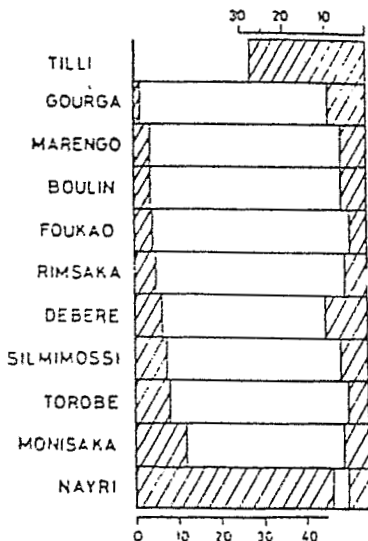
	A	B	C	D	E	F	G'	H'	I'
BIDI	1249	69215	6678	94,90	5,34	88,73	84,22	15,61	0,00
AUTRES	67	8785	849	5,10	12,67	11,27	34,32	55,22	7,46
TOTAL	1316	78000	7527	100	5,71*	100	81,68*	17,62*	0,53*

* pourcentage moyen par rapport au total des utilisateurs.



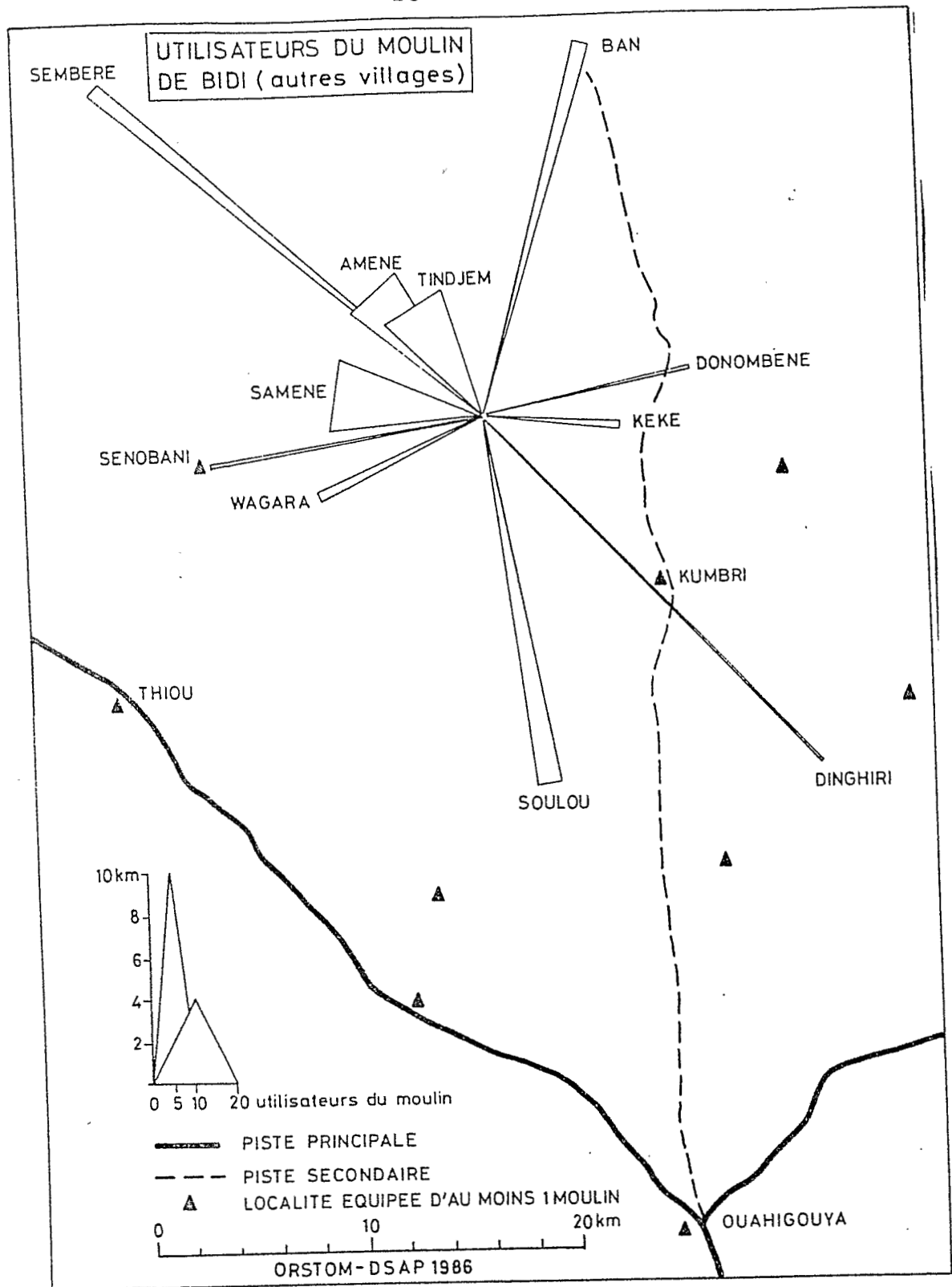
ORSTOM - DSAP 1986

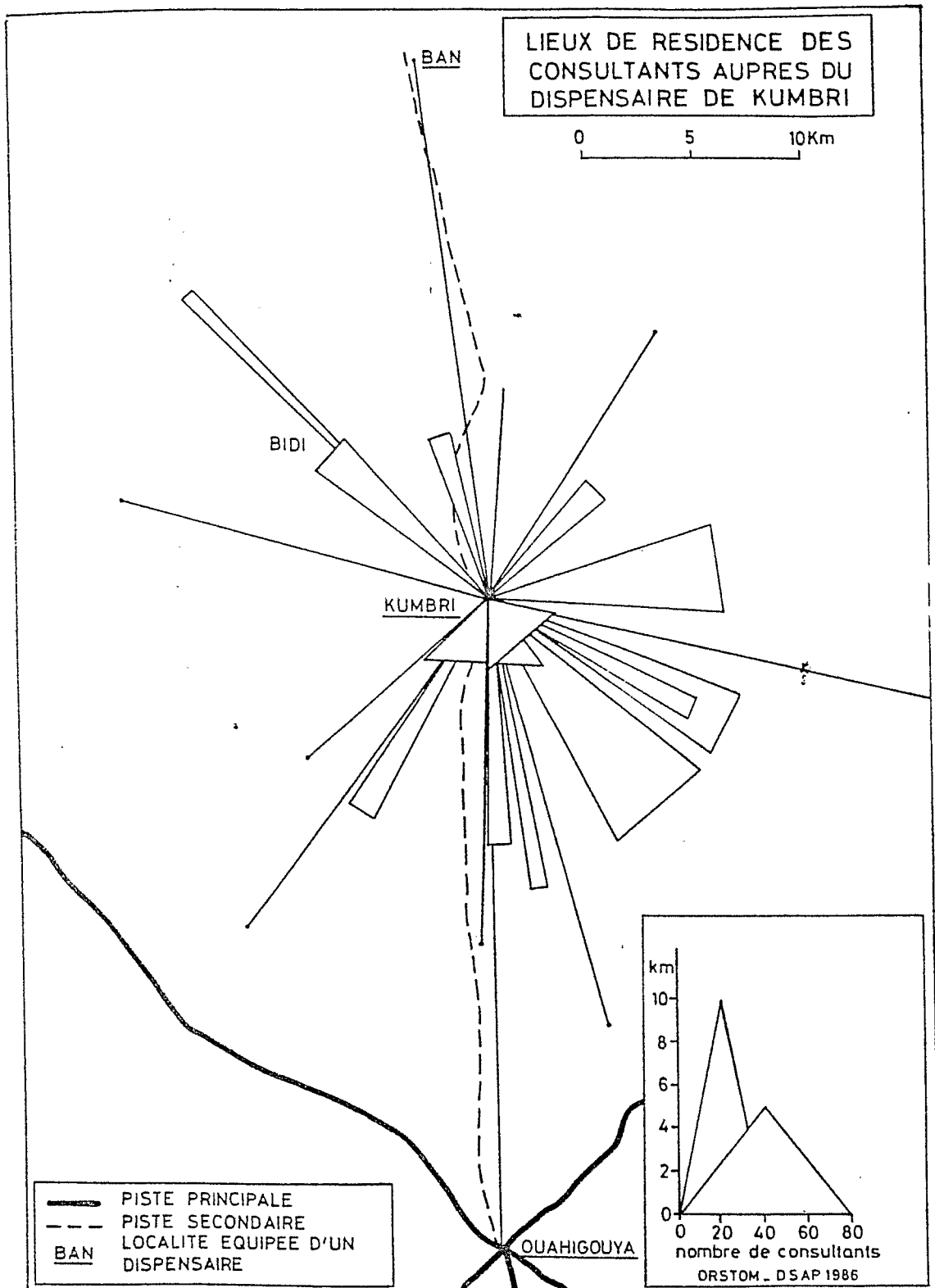
MOYENNE DE GRAIN MOULU
PAR UTILISATEUR (en kg de petit mil)



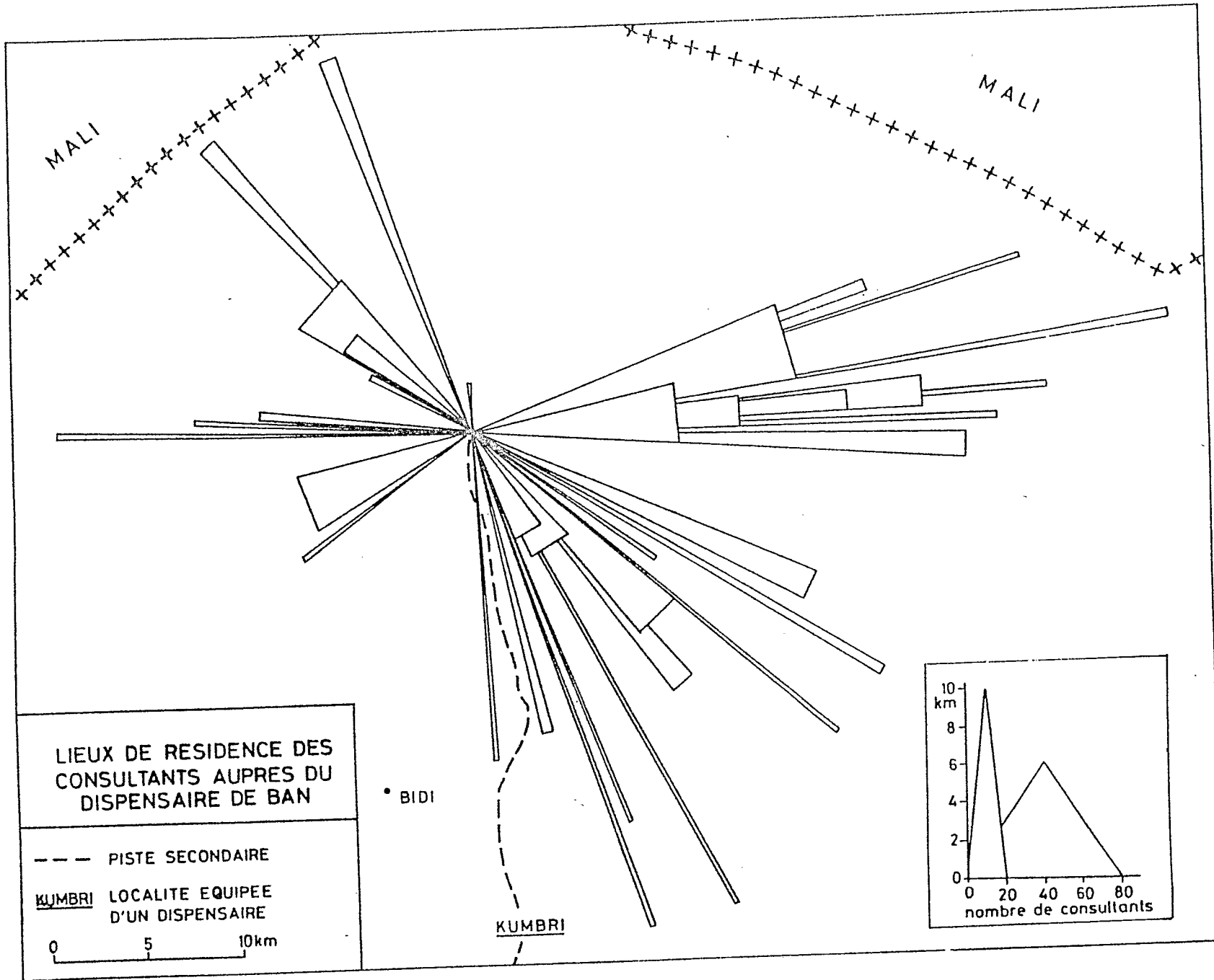
Ces résultats sont partiels. Ils représentent un bilan de l'utilisation du moulin pendant deux mois de saison des pluies. Deux variables fondamentales sont introduites dans l'enquête actuellement en cours : la nature du grain moulu et la variabilité saisonnière de l'utilisation du moulin.

Le graphique ci-contre illustre le fait suivant : la distance du quartier au moulin influe sur la fréquence de l'utilisation et la moyenne de grain moulu. Il faut bien sûr corréler ses résultats avec la population résidente du quartier.

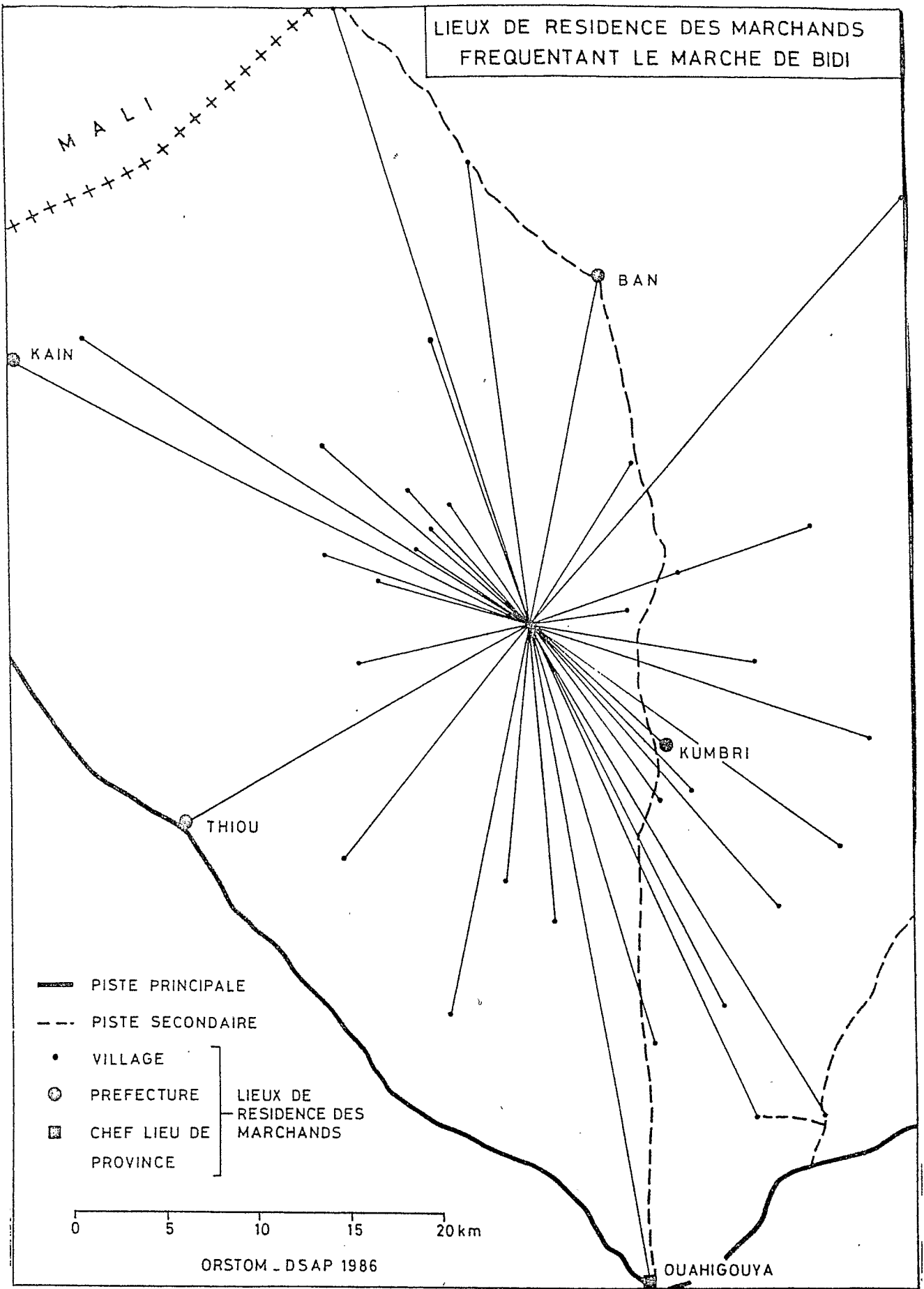




Ces deux cartes (ci-dessus et page suivante) réalisées d'après enquête (période de 31 jours, août 1985) représentent le nombre de consultants selon leur lieu de résidence, se présentant au dispensaire. Il s'agit uniquement des nouveaux consultants; pour le dispensaire de Kumbri ils sont 874 (seulement 39 % d'entre-eux sont représentés, les 61 % restant sont originaires de Kumbri); pour le dispensaire de Ban ils sont 1557 (24 % sont représentés, les 76 % restant sont originaires de Ban).



LIEUX DE RESIDENCE DES MARCHANDS
FREQUENTANT LE MARCHE DE BIDI



Cette carte représente tous les lieux de résidence des marchands fréquentant le marché de Bidi, enquêtés au cours de l'année 84-85.

Ne sont représentés que les marchands venant d'autres villages que Bidi, soit 21,4 % du total des marchands enquêtés.